



ENVIRONNEMENT

Limoges Métropole inaugure sa nouvelle centrale photovoltaïque de Maison Rouge

Le 27 août, Limoges Métropole a inauguré sa nouvelle centrale photovoltaïque au sol à Bonnac-la-Côte en partenariat avec le Irisolaris et la SEM SIPEnR. L'événement s'est tenu en présence en présence d'Emilie Rabeteau, vice-présidente de Limoges Métropole en charge du développement durable et de la transition énergétique, du maire de Bonnac-la Côte et du représentant du préfet de la Haute-Vienne.

Publié le 27 Août 2025

La construction de cette Centrale photovoltaïque au sol d'une puissance de 3 MWc (mégawatt-crête), fait suite à l'appel à candidature lancé par Limoges Métropole en 2017, via une convention cadre de coopération signée en 2020 avec le groupe Irisolaris, (<http://en/>) et la SEM SIPEnR (<https://www.sipenr.fr/>), (Société d'économie mixte) : située sur un terrain à Bonnac-la-Côte, dont Limoges Métropole est propriétaire.

Implantée sur un terrain de 5,5 hectares à proximité de la zone d'activités de Maison Rouge, la centrale bénéficie d'une topographie favorable et d'un environnement boisé préservé, garantissant une intégration respectueuse de la biodiversité locale. Elle est entourée d'un boisement de feuillus, au nord, à l'est et au sud, ainsi que d'une haie haute au sud-est, ces éléments constituent donc des réservoirs biologiques pour la faune mais également pour la flore.

Le projet s'inscrit pleinement dans les objectifs du Plan Climat Air Energie (PCAET) de Limoges Métropole qui se fixe pour objectif une diminution de 69% des émissions de gaz à effet de serre du territoire à échéance 2050. Le développement des énergies renouvelables constitue également un enjeu majeur, avec un objectif d'augmentation de la production locale de plus de 190 % à l'horizon 2050. La centrale produira chaque année environ 3,5 GWh, soit **l'équivalent de la consommation de 770 foyers par an** et une économie de **105 tonnes de CO₂.**

Lauréate de l'appel d'offres national de la Commission de Régulation de l'Énergie (AO CRE) « **Centrales au sol** », l'installation bénéficie d'une garantie de **rémunération de l'électricité produite pendant 20 ans**. Ce mécanisme de tarif de rachat permet à la France de mettre en oeuvre les objectifs de sa Programmation pluriannuelle de l'énergie.

Les travaux, lancés début 2025, s'achèveront en septembre avec un raccordement prévu en octobre. Les travaux ont débuté par la préparation du site de 5,5 hectares (fermeture, chemin d'accès, préservation des zones humides...), puis se sont poursuivis par l'installation des supports au printemps 2025 et enfin la pose des modules photovoltaïques. La fin du chantier est prévue pour début septembre 2025 et le raccordement de la centrale interviendra en octobre 2025 clôturant cette année de travaux.

Une gouvernance partagée et un financement participatif

Pour porter ce projet, une société dédiée – la SAS Parc solaire de Maison Rouge – a été créée en 2020. Son capital de 1 000 € est détenu par Irisolaris (51 %), la SEM SIPEnR (39 %) et Limoges Métropole (10 %). **Le financement bancaire quant à lui représente 2,7 millions d'euros et le financement participatif 255 000 € grâce à la participation de 86 investisseurs.** Ainsi, le montant des investissements nécessaires au développement et à la construction de la centrale photovoltaïque s'élève à **3,2 millions d'euros**.

Avec cette nouvelle réalisation, Limoges Métropole confirme son engagement en faveur de la transition énergétique et du développement des énergies renouvelables sur son territoire.
